

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

19 janvier 2026

---

**DÉBLOCAGE EXCEPTIONNEL DE LA PARTICIPATION ET DE L'INTÉRESSEMENT EN  
2026 - (N° 2217)**

Commission	
Gouvernement	

N° 31

**AMENDEMENT**

présenté par  
Mme Sylvie Bonnet

-----

**ARTICLE PREMIER**

I. – A la fin de l'alinéa 1, substituer aux mots :

« d'un ou plusieurs biens, en particulier dans le secteur de l'automobile, ou la fourniture d'une ou plusieurs prestations de services »

les mots :

« de biens ou la fourniture de prestations de services ».

II. – En conséquence, procéder à la même substitution à la fin de l'alinéa 2, substituer aux mots :

« d'un ou plusieurs biens, en particulier dans le secteur de l'automobile, ou la fourniture d'une ou plusieurs prestations de services »

les mots :

« de biens ou la fourniture de prestations de services ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement rédactionnel.